

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 11 octobre 2018

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE JEUDI 11 octobre, À 19:00
HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Lise Julien Martial Leclerc
Denys Leclerc

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur Guillaume Vézina, maire.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Laurie Mimeault, assistance-greffière
Jean Richard, directeur général

ABSENTS : Gino Gagnon, conseiller
Claude Lefebvre, conseiller
Siège no. 6, poste vacant

ORDRE DU JOUR

Il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Avis de convocation et ordre du jour
2. Services professionnels en ingénierie pour travaux chemin de la Station et rang Sainte-Anne (PIIRL)
3. Levée de la séance.

334-10-2018

**AVIS DE CONVOCATION
ORDRE DU JOUR**

Après vérification du quorum et de l'avis de convocation de cette séance extraordinaire, Monsieur le Maire Guillaume Vézina déclare la séance ouverte.

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil de la Ville de Saint-Basile accepte l'ordre du jour et déclare l'avis de convocation conforme à la Loi sur les cités et villes.

Attendu que ce conseil ne peut prendre en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation (LCV art. 325).

Attendu que l'avis de convocation a été remis par la greffière, Madame Joanne Villeneuve, à chacun des élus à l'Hôtel de Ville ou à leur domicile le 9 juin 2018.

Adopté.

335-10-2018

APPEL D'OFFRES # AP-2018-01
MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE
RÉFECTION CHEMIN DE LA STATION ET RANG SAINTE-ANNE
(# 1806 ET # 1816) (N/D : 602-130)

Attendu que la Ville de Saint-Basile a procédé à une demande d'appel d'offres publique avec système de pondération, en date du 21 septembre 2018, pour adjuger un mandat de services professionnels en ingénierie, pour la réfection d'une partie du chemin de la Station Est et de ponceaux et d'une partie du rang Sainte-Anne et des ponceaux;

Attendu que lesdites soumissions ont été analysées, après le dépôt des documents de soumission prévu le 9 octobre 2018, par le comité de sélection, nommé par le directeur général, en vertu du règlement de délégation de pouvoir en matière d'adjudication de contrats numéro 06-2013 et que le résultat se lit comme suit:

ARPO Groupe-conseil	1 ^{er} rang
Pluritech Ltée	2 ^e rang
Apex Expert Conseil	3 ^e rang
Groupe Conseil CHG Inc.	4 ^e rang
Cima + SENC	5 ^e rang
Les Services EXP Inc.	6 ^e rang

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte le rapport de son comité de sélection et accorde le mandat pour des services professionnels en ingénierie, pour la réfection d'une partie du chemin de la Station Est et de ponceaux et d'une partie du rang Sainte-Anne et des ponceaux, à ARPO Groupe-conseil, pour un montant décrit comme suit :

Étape N°	Description	Projet 1806 ch. de la Station Est et ponceaux Montant	Projet 1816 - rg Sainte-Anne et ponceaux Montant
1.	Analyse préparatoire	4 250,00 \$	5 750,00 \$
2.	Plans et devis préliminaires	6 850,00 \$	8 150,00 \$
3.	Plans et devis définitifs <i>(conditionnel voir section 2.1.2 du document d'appel d'offres)</i>	1 500,00 \$	1 500,00 \$
4.	Surveillance des travaux (basé sur 45 heures / semaine) <i>(conditionnel voir section 2.1.2 du document d'appel d'offres)</i>	29 310,00 \$	29 310,00 \$
5.	Plans «Tel que construit» et fermeture du projet <i>(conditionnel voir section 2.1.2 du document d'appel d'offres)</i>	500,00 \$	500,00 \$

Que ledit soumissionnaire ARPO Groupe-conseil, s'engage envers la Ville de Saint-Basile à respecter dans son ensemble le document d'appel d'offres AP-2018-01 daté du 21 septembre 2018. De plus, les addendas suivants font partie intégrante du document de l'appel d'offres, à savoir :

Addenda numéro 1, daté du 28 septembre 2018;

Addenda numéro 2, daté du 2 octobre 2018.

Que le coût de ces travaux sera payé à même le règlement d'emprunt qui décrètera les travaux pour la réfection d'une partie du chemin de la Station Est et de ponceaux et d'une partie du rang Sainte-Anne et des ponceaux.

Adopté.

336-10-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette séance extraordinaire de la Ville de Saint-Basile soit et est levée.

Adopté.

Guillaume Vézina, maire

Laurie Mimeault, assistante-greffière